

tenue par Monsieur ZUPAN, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame LELONG, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2500890	RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN
Titre de l'affaire	REFERE MESURES UTILES - ETRANGERS - Expulsion d'un logement géré par le dispositif d'urgence des demandeurs d'asile - CADA LE PONT - situé 7 rue Mistral - logt 704 - 71000 MACON	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PRÉFECTURE DE SAÔNE ET LOIRE	
Défendeur	Monsieur Madame	Monsieur Madame
02)	DOSSIER N° 2500892	RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN
Titre de l'affaire	REFERE MESURES UTILES - ETRANGERS - Expulsion d'un logement géré par le dispositif d'urgence des demandeurs d'asile - PRAHDA ADOMA - sis Avenue de l'Euopt - 71100 Chalon-sur-Saône (CADA/ATSA/HUDA/PRAHDA)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PRÉFECTURE DE SAÔNE ET LOIRE	
Défendeur	Monsieur Madame	

10 heures 30

03)

DOSSIER N° 2500893

RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN

Titre de l'affaire REFERE MESURES UTILES - ETRANGERS - Expulsion d'un hébergement d'urgence des demandeurs d'asile -CADA LE PONT - 13, rue de Belfort - 71100
Chalon-sur-Saône

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

PRÉFECTURE DE SAÔNE ET LOIRE

Défendeur

Monsieur

Monsieur

Madame

Madame

Arrêté le 12/03/2025

Le président du tribunal